



**Projet d'ordre du jour**  
**Séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi 25 septembre 2019**

Heure : 17 h

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

**1. Adoption de l'ordre du jour :**

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire 25 septembre 2019.

**2. Administration :**

2.1. Adoption du règlement d'emprunt R2019-729 décrétant une dépense de 2 896 000 \$ et un emprunt au montant de 2 896 000 \$, remboursable sur trente (30) ans, pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable.

2.2. Adoption du règlement d'emprunt R2019-730 décrétant une dépense de 722 000 \$ et un emprunt au montant de 722 000 \$, remboursable sur vingt (20) ans, pour le développement de la rue des Peter.

2.3. Poste d'agente de bureau – Autorisation d'affichage de poste à l'interne et à l'externe.

2.4. Mise aux normes de l'alimentation en eau potable – Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU.

**3. Autres :**

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 25 septembre 2019.